



Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale
18 juillet 2011
Français
Original: anglais

Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

Dixième session

Changwon (République de Corée), 11-20 octobre 2011

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire

Examen de la mise en œuvre de la Convention et du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018)

Plan de travail pluriannuel des institutions et organes subsidiaires de la Convention

Projet de plan de travail pluriannuel du Mécanisme mondial (2012-2015)

Note du secrétariat*

Résumé

Le présent plan de travail proposé pour le Mécanisme mondial a repris l'ancien plan biennal pour se centrer sur les activités fondamentales du Mécanisme mondial. Ce plan de travail, en particulier les cibles et les produits, constitue la base du projet de budget du Mécanisme mondial pour la période 2012-2013.

Le présent document et le document relatif au budget, s'ils sont lus simultanément, donnent un aperçu réaliste de l'ampleur et de la portée des activités du Mécanisme mondial à court et à moyen terme. Ces documents résument la proposition de plan de travail quadriennal révisé du Mécanisme mondial pour la période 2012-2015 ainsi que les produits à obtenir pour la période 2012-2013. Le plan de travail est axé sur l'objectif opérationnel 5 du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) et prévoit des cibles pour les résultats escomptés liés aux objectifs opérationnels 1 et 2 ainsi qu'à la direction exécutive et la gestion du Mécanisme mondial.

Le présent document présente des recommandations pour examen par le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et pour décision par la Conférence des Parties. Figure entre autres une recommandation d'adopter un programme pluriannuel pour le Mécanisme mondial, avec un ensemble d'options sur l'orientation stratégique du Mécanisme mondial pour les quatre années à venir.

* Veuillez noter que le présent document est publié sous la forme reçue par le Mécanisme mondial, après mise en forme par le secrétariat et sans avoir été revu par les services d'édition.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–4	3
II. Le cadre de gestion axé sur les résultats	5–11	3
A. Principes de base	5–6	3
B. Priorités	7	4
C. Hypothèses et risques	8–11	5
III. La contribution du Mécanisme mondial aux objectifs du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie).....	12–33	5
A. Objectif opérationnel 5: financement et transfert de technologie	12–24	5
B. Objectif opérationnel 1: plaidoyer, sensibilisation et éducation.....	25–27	11
C. Objectif opérationnel 2: cadre d’action	28–32	13
D. Direction exécutive et gestion	33	16
IV. Recommandations.....	34–35	18

I. Introduction

1. Le premier plan de travail quadriennal du Mécanisme mondial utilisant le nouveau cadre de gestion de la Convention sur la lutte contre la désertification (la Convention) axé sur les résultats a été approuvé par la Conférence des Parties à sa neuvième session en 2009, pour la période 2010-2013. Selon la décision 3/COP.8, le Mécanisme mondial est invité à présenter régulièrement un plan de travail actualisé pour approbation par les pays parties. Le présent document couvre la période 2012-2015 pour examen à la dixième session du Comité d'examen de la mise en œuvre de la Convention et approbation à la dixième session de la Conférence des Parties.

2. Le plan de travail 2012-2015 repose sur l'expérience du Mécanisme mondial au cours des deux dernières années et s'inspire des leçons tirées de l'utilisation du système de gestion axé sur les résultats et de systèmes connexes de surveillance et d'établissement de rapports. De même que lors de l'exercice biennal précédent, le cadre logique a été élaboré dans le cadre du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie). Cela donne un bon aperçu du plan de travail pluriannuel général pour la Convention, comme demandé par la Conférence des Parties à sa neuvième session (voir document ICCD/CRIC(10)/2).

3. Il convient de noter que le Mécanisme mondial et le secrétariat ont également élaboré, pour la période 2012-2013, un programme de travail commun dont les groupes d'activités figurent dans le document ICCD/CRIC(10)/4. Dans le présent document, les «produits» impliquant certains groupes d'activités liés au programme de travail commun ou à la méthode de gestion axée sur les résultats qui lui sont associés sont signalés par la lettre «J» (programme de travail commun) ou «R» (méthode de gestion axée sur les résultats). Ils sont intégrés dans les projets de budget présentés par le secrétariat et le Mécanisme mondial pour approbation par la Conférence des Parties à sa dixième session.

4. Le secrétariat et le Mécanisme mondial ont décidé de présenter dans un document unique leurs propositions relatives au plan de travail quadriennal et au programme de travail biennal chiffré. Ainsi, les cibles et les produits renvoient au programme de travail biennal chiffré et constituent la base du projet de budget-programme présenté dans le document ICCD/COP(10)/9.

II. Le cadre de gestion axé sur les résultats

A. Principes de base

5. La Stratégie a quatre objectifs stratégiques, dont le quatrième traite de questions de financement et de moyens de mise en œuvre, s'agissant de «mobiliser des ressources en faveur de la mise en œuvre de la Convention par l'instauration de partenariats efficaces entre acteurs nationaux et acteurs internationaux»¹. Au niveau opérationnel, la Stratégie a cinq objectifs, avec pour chacun d'entre eux divers effets escomptés. L'objectif opérationnel 5 traite de la question «financement et transfert de technologie». Alors que la Stratégie s'adresse essentiellement aux pays parties, il a été confié au Mécanisme mondial «une responsabilité de premier plan dans [sa] réalisation [de l'objectif 5] ... [il a par ailleurs] un rôle d'appui à jouer en ce qui concerne la réalisation des objectifs opérationnels 1 et 2»². En conséquence, le plan de travail du Mécanisme mondial traite de ces trois

¹ Extrait de la Stratégie.

² Extrait de la Stratégie.

objectifs opérationnels, en donnant une large place à l'objectif opérationnel 5. Le Mécanisme mondial considère qu'il lui appartient d'aider les pays parties à obtenir les résultats et atteindre les objectifs fixés dans les domaines qui lui ont été confiés.

6. Le chapitre ci-dessous décrit les réalisations escomptées et les indicateurs de résultats pour la période 2012-2015 ainsi que les produits attendus pour la période 2012-2013. Les définitions suivantes ont été utilisées, conformément au cadre de la gestion axée sur les résultats:

- Les réalisations escomptées sont définies comme les résultats que le Mécanisme mondial s'attend à obtenir en collaboration avec ses partenaires (gouvernements des pays, donateurs, investisseurs, partenaires techniques, etc.), à condition que les ressources financières, provenant du budget de base et des contributions volontaires, soient disponibles. Au total, 18 réalisations escomptées ont été définies pour le Mécanisme mondial (5 de moins que dans le plan de travail 2010-2013) pour la période 2012-2015, dont 45 % sont axées sur l'objectif opérationnel 5. Entre 75 et 80 % du budget est axé sur cet objectif.
- Les indicateurs de résultats énumèrent les réalisations escomptées et devraient servir d'indicateurs indirects mesurables des résultats obtenus. Au moins un indicateur de résultats a été élaboré pour chaque réalisation escomptée. Les cibles correspondant à chaque indicateur de résultats constituent la base du projet de budget pour l'exercice biennal 2012-2013.
- On entend par «produits» les produits obtenus dans le cadre du Mécanisme mondial, correspondant le plus à ses attributions mais souvent effectués en coopération avec les pays parties, le secrétariat de la Convention et autres parties prenantes. Au total, 37 produits sont proposés pour la période 2012-2013 (27 de moins que pour le plan de travail précédent), dont 45 % sont axés sur l'objectif opérationnel 5.

B. Priorités

7. De même que lors de l'exercice biennal précédent, de façon générale, les priorités du Mécanisme mondial pour le prochain exercice biennal sont les suivantes:

- Aide aux pays parties destinée à faciliter la mise en place de cadres d'investissement intégrés (CII) comme demandé dans la Stratégie, par le biais essentiellement de l'élaboration de stratégies de financement;
- Aide aux pays parties destinée à faciliter l'alignement de leurs programmes d'action nationaux (PAN) sur la Stratégie en ce qui concerne l'objectif opérationnel 5 et l'intégration, dans l'ensemble des plans de développement et des plans sectoriels nationaux, des priorités fixées dans les PAN;
- Aide apportée aux pays parties visant à élargir l'accès au financement provenant de sources et mécanismes non traditionnels et novateurs;
- Aide aux pays parties moyennant la production de connaissances et des échanges de connaissances ainsi que grâce à une coopération Sud-Sud en matière de financement pour les problèmes liés à la DDTS dans le cadre de la Convention; et
- Contributions au système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en œuvre pour l'établissement des rapports nationaux, en ce qui concerne l'analyse des flux financiers et le cadre analytique et conceptuel permettant de mesurer l'impact et les résultats sur l'objectif stratégique 4 et l'objectif opérationnel 5.

C. Hypothèses et risques

8. Le plan de travail pour 2012-2015, présenté dans le rapport en cours, ainsi que le budget qui lui est associé pour 2012-2013, présenté dans le document ICCD/COP(10)/9, ont été élaborés dans un contexte d'incertitudes importantes.

9. La gestion axée sur les résultats et la budgétisation nécessitent habituellement une certaine sécurité quant aux ressources disponibles pour la mise en œuvre, ce qui n'est pas le cas dans le présent plan de travail, dans lequel les cibles ont seulement un caractère indicatif et sont tributaires presque exclusivement des contributions volontaires. Comme c'est le cas pour de nombreuses autres organisations tributaires de contributions volontaires, le financement est de moins en moins prévisible et a tendance à diminuer du fait de la crise financière mondiale et de la baisse des budgets de nombreux pays et organisations donateurs.

10. Une incertitude supplémentaire provient des évaluations dont a fait l'objet le Mécanisme mondial par le passé, mettant en cause le modèle opérationnel du Mécanisme mondial et le caractère approprié de son cadre institutionnel. Comme il n'existe pas encore de consensus réel sur le modèle opérationnel et le cadre institutionnel du Mécanisme mondial, les incertitudes demeurent quant à l'orientation du Mécanisme mondial au plan technique comme au plan stratégique, ce qui a des effets inévitables sur les liens entre le Mécanisme mondial et ses partenaires, pays, donateurs et institutions hôtes.

11. Il convient donc de noter que le présent plan de travail est élaboré avec une certaine prudence, sur la base du modèle opérationnel actuel du Mécanisme mondial. Si les services et produits du Mécanisme mondial donnaient satisfaction, la Conférence des Parties pourrait débattre du fond du Mécanisme mondial et de son orientation avant de s'entendre sur le programme de travail et le budget du Mécanisme mondial pour 2012-2013.

III. La contribution du Mécanisme mondial aux objectifs du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie)

A. Objectif opérationnel 5: financement et transfert de technologie

«Mobiliser des ressources financières et technologiques aux niveaux national, bilatéral et multilatéral, et faire en sorte de mieux les cibler et les coordonner pour en accroître l'impact et l'efficacité»

12. Compte tenu du rôle central que la Stratégie fait jouer au Mécanisme mondial pour soutenir les efforts des pays parties visant à mobiliser d'importantes ressources financières pour une gestion durable des terres (GDT) et pour la mise en œuvre de la Convention, le Mécanisme mondial a placé la plus grande partie de ses réalisations escomptées et de ses produits pour les deux prochaines années dans le cadre de l'objectif opérationnel 5.

Résultat 5.1: «Les pays parties touchés mettent en place des cadres d'investissement intégrés visant à mobiliser des ressources nationales, bilatérales et multilatérales pour accroître l'efficacité et l'impact des interventions»

13. Ce résultat est le résultat prioritaire de presque toutes les interventions du Mécanisme mondial au niveau des pays, vers lequel sont tendues ses stratégies de financement intégrées (SFI) – instrument essentiel pour structurer son approche en matière d'aide à l'élaboration des CII. De même, un grand nombre des autres résultats et produits associés font partie des activités servant à faciliter la mise en place des CII.

Réalisation escomptée 5.1.01: Les plates-formes sous-régionales de financement de la gestion durable des terres remplissent leur rôle avec l'appui du Mécanisme mondial

14. Cette réalisation vise à illustrer l'importance pour les travaux du Mécanisme mondial des plates-formes régionales et sous-régionales liées aux terres et aux financements. Cela s'est révélé être un moyen efficace de collaborer avec des pays et autres partenaires tels que TerrAfrica et le NEPAD en Afrique; l'Initiative des pays d'Asie centrale pour la gestion des terres (le CACILM) en Asie centrale; la plate-forme d'Amérique centrale pour la promotion des investissements dans la gestion des terres durables (PIMAST) en Mésio-Amérique et autres plates-formes de coopération Sud-Sud bénéficiant d'une aide du Mécanisme mondial. Les travaux du Mécanisme mondial menés avec le secrétariat à l'appui des mécanismes de coordination régionaux de la Convention relèvent également de cette réalisation.

Réalisation escomptée 5.1.01

Plates-formes régionales et sous-régionales liées au fonctionnement du financement de la GDT bénéficiant de l'appui du Mécanisme mondial

Indicateurs de résultats

Le nombre de plates-formes régionales et sous-régionales liées au fonctionnement du financement de la GDT et bénéficiant de l'appui du Mécanisme mondial par le biais des partenariats

Cible 2012–2013: 26

Produits

5.1.01.01 Appui aux partenariats régionaux et sous-régionaux pour le financement de la gestion durable des terres

5.1.01.02 Appui aux mécanismes de coordination régionaux sur la base des programmes de travail régionaux **J, R**

5.1.01.03 Réalisation et facilitation d'activités d'échange de connaissances sur le financement et les investissements aux niveaux régional et sous-régional **R**

Réalisation escomptée 5.1.02: Les pays parties touchés mettent de plus en plus souvent en place des cadres d'investissement intégrés pour la gestion durable des terres

15. Cette réalisation escomptée illustre les travaux engagés par le Mécanisme mondial au niveau des pays pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de financement intégrées (SFI) et des CII pour la gestion durable des terres. Les produits donnent une bonne représentation du processus suivi dans de nombreux pays pour aboutir à la mise en place d'un CII comme demandé dans la Stratégie. La SFI, jalon essentiel de ce processus, donne un aperçu des perspectives, des contraintes et des activités prioritaires sur la voie de la mobilisation des ressources en faveur de la gestion durable des terres et du renforcement de la mise en œuvre des PAN. Ce document est généralement élaboré avec le soutien du Mécanisme mondial et d'autres partenaires et doit être approuvé par les pays parties à travers, par exemple le Centre de liaison national de la Convention. Le Mécanisme mondial apporte également un soutien à la mise en place des CII dans d'autres cadres, au titre de cette même réalisation escomptée, par exemple les cadres d'investissement stratégiques des pays participant à l'Initiative TerrAfrica.

Réalisation escomptée 5.1.02

Les pays parties concernés mettent de plus en plus souvent en place un cadre d'investissement intégré en faveur de la gestion durable des terres

Indicateurs de résultats

En ce qui concerne la gestion durable des terres, le nombre de stratégies de financement intégrées et de CII bénéficiant d'un soutien du Mécanisme mondial avalisé par les pays parties concernés

Cible 2012–2013: 25

Produits

5.1.02.01 Organisation d'ateliers pour l'élaboration au niveau national d'une stratégie de financement intégrée

5.1.02.02 Octroi d'une aide aux pays parties concernés pour l'élaboration d'une SFI ou d'un CII

5.1.02.03 Octroi d'une aide aux pays parties concernés pour la mise en œuvre d'une SFI ou d'un CII

5.1.02.04 Octroi d'une aide pour l'élaboration et la mise en œuvre de CII

5.1.02.05 Aide aux partenariats nationaux pour le financement de la gestion durable des terres **J**

Réalisation escomptée 5.1.03: Élaboration d'arguments économiques à l'appui d'investissements pour la gestion durable des terres

16. Cette réalisation escomptée représente ce qui lors de l'exercice biennal précédent constituait deux réalisations différentes, avec des produits associés. Elle recouvre les travaux effectués par le Mécanisme mondial en collaboration avec les institutions sur l'élaboration de méthodes d'évaluation de la valeur de terres arides pour démontrer l'intérêt de faire des investissements et d'augmenter l'affectation de ressources dans ces régions. De tels arguments sont nécessaires pour intégrer avec succès les plans d'action nationaux et la Convention dans des cadres d'action nationaux et des processus budgétaires connexes, il s'agit de convaincre les investisseurs des bénéficiaires à attendre d'investissements dans des entreprises liées à la gestion durable des terres et à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse (DDTS) et d'inscrire les questions liées à la Convention parmi les préoccupations internationales, permettant d'obtenir des fonds supplémentaires, y compris au moyen de financements bilatéraux supplémentaires. Cette réalisation escomptée recouvre également le travail effectué par le Mécanisme mondial au niveau des pays pour la réalisation de ces études en partenariat avec les institutions nationales dans le cadre du CII.

Réalisation escomptée 5.1.03

Des arguments économiques en faveur d'investissements dans la GDT sont élaborés

Indicateurs de résultats

Le nombre de pays parties qui ont évalué la valeur économique des terres

Cible 2012-2013: 21

Produit

5.1.03.01 Soutien à l'évaluation de la valeur économique des terres

Résultat 5.2: «Les pays parties développés fournissent des ressources financières importantes, adéquates, prévisibles et en temps voulu à l'appui des initiatives internes visant à enrayer et prévenir la désertification et la dégradation des terres et à atténuer les effets de la sécheresse»

Résultat 5.3: «Les Parties intensifient leurs efforts en vue de mobiliser des ressources financières auprès des institutions financières, des mécanismes et des fonds internationaux, dont le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), en militant en faveur de la mise en œuvre de la Convention et de la gestion durable des terres au sein des organes directeurs des institutions compétentes»

17. C'est là un exemple où le Mécanisme mondial a réuni sous deux catégories de résultats de la Stratégie un ensemble de réalisations liées aux interactions avec les partenaires du développement et des institutions financières internationales. La raison pour laquelle les réalisations escomptées ont été ainsi réunies est que les activités menées par le Mécanisme mondial en collaboration avec des partenaires du développement et/ou des investisseurs au niveau des pays ne sont pas nécessairement différenciées par type.

Réalisation escomptée 5.2.01: Les pays développés et les institutions financières internationales, y compris le FEM, financent de plus en plus souvent les cadres d'investissement intégrés en faveur de la GDT

18. Un élément essentiel du travail du Mécanisme mondial consiste à convaincre les partenaires du développement et les investisseurs au niveau des pays d'augmenter leurs contributions destinées au financement de la GDT et au cadre d'investissement intégré. Ces parties prenantes font partie des plates-formes de financement et/ou d'autres instances de consultation et de coordination bénéficiant du soutien du Mécanisme mondial. Le Moteur de recherche d'informations financières sur la dégradation des terres (FIELD) distribue des données et des informations sur les agents et les mécanismes de financement et leurs modalités de fonctionnement et le PRAIS distribue des données financières collectées grâce aux rapports nationaux.

19. Lorsque la demande lui en est faite, le Mécanisme mondial contribue au développement du domaine d'intervention du FEM se rapportant à la dégradation des terres, généralement par le biais de consultations avec les secrétariats de la Convention et du FEM. Cette contribution se fait au niveau technique en tant que contribution du Mécanisme mondial aux efforts visant à accroître le financement par le FEM de problèmes liés à la GDT et à la DDTs.

Réalisation escomptée 5.2.01

Les pays développés et les institutions financières internationales, y compris le FEM, financent de plus en plus souvent les cadres d'investissement intégrés en faveur de la GDT

Indicateurs de résultats

Taux de croissance de l'effort de financement des pays développés, des institutions financières internationales et du FEM au bénéfice des cadres d'investissement intégrés en faveur de la GDT (selon les données du FIELD et du PRAIS)

Cible 2012-2013: 5 %

Produits

5.2.01.01 Actualisation de la base de données FIELD, soutien à la collecte des données financières par le biais de PRAIS et analyses de données J

5.2.01.02 Consultations avec les pays parties développés et les institutions financières internationales sur les possibilités de financement des CII en faveur de la GDT

Réalisation escomptée 5.2.01

5.2.01.03 Aider les pays parties à mobiliser un financement de référence pour couvrir les interventions du FEM **J**

5.2.01.04 Consultations et appui technique aux secrétariats du FEM et de la Convention en vue d'accroître les affectations au domaine d'intervention du FEM se rapportant à la dégradation des terres **J**

Résultat 5.4: Des sources et des mécanismes de financement novateurs sont recherchés pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse, notamment auprès du secteur privé, par le jeu de mécanismes fondés sur le marché, dans le cadre d'organisations commerciales, auprès de fondations et d'organisations de la société civile et par le biais d'autres mécanismes de financement visant l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation, la préservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles, ainsi que la réduction de la faim et de la pauvreté

20. La recherche de moyens novateurs d'accroître les investissements et les flux financiers dans les domaines de la remise en état des terres et de la gestion durable des terres est un élément essentiel du Mécanisme mondial au niveau des pays. Dans certains cas, cela prend la forme d'une activité isolée, si le pays n'engage pas de véritable stratégie de financement intégrée pour réaliser son cadre d'investissement. Conformément à la Stratégie, le Mécanisme mondial donne son soutien à des études et à l'élaboration de méthodes permettant d'évaluer la pertinence de sources et de mécanismes novateurs dans des contextes spécifiques. Une grande partie de ces renseignements peut être consultée sur le site Web du Mécanisme mondial et autres moyens de diffusion d'informations.

Réalisation escomptée 5.4.01: Les pays parties sont en mesure de définir des ressources novatrices et des moyens permettant d'accéder à des sources de financement et des mécanismes de financement novateurs en faveur de la GDT

21. Le travail sur les sources de financement novatrices occupe une place essentielle dans la Stratégie, ainsi que dans les orientations opérationnelles du Mécanisme mondial. Pour aider les pays parties, en plus du travail fourni au niveau des pays et comme base de ce travail (voir réalisation escomptée 5.4.02), le Mécanisme mondial établit des partenariats mondiaux et thématiques avec des organisations spécialisées ayant une expérience précise dans ce domaine, et élabore des méthodes d'évaluation de sources et mécanismes de financement qui ne sont pas associés traditionnellement à la DDTS.

Réalisation escomptée 5.4.01

Les pays parties sont en mesure de définir des ressources novatrices et des moyens permettant d'accéder à des sources de financement et des mécanismes de financement novateurs en faveur de la GDT

Réalisation escomptée 5.4.01

Indicateurs de résultats	Produits
Le nombre de modules et de formules mis au point sur les modes de financement novateurs Cible 2012–2013: 17	5.4.11.01 Élaboration d'outils analytiques et méthodologiques pour définir et mobiliser des sources novatrices de financement, ainsi que pour définir et appliquer des mécanismes novateurs de financement en faveur de la GDT
Le nombre d'organisations en partenariat avec le Mécanisme mondial pour des activités liées aux modes de financement novateurs Cible 2012-2013:	5.4.12.01 Constitution de partenariats avec des institutions internationales et régionales en vue de faciliter la mobilisation de sources de financement et de mécanismes financiers novateurs R

Réalisation escomptée 5.4.02: Des ressources sont mobilisées auprès de sources et de mécanismes de financement novateurs au profit de la gestion durable des terres

22. Cette réalisation est conçue pour donner une bonne représentation du travail que mène le Mécanisme mondial au niveau national en partenariat avec les pays parties sur la définition de mécanismes novateurs de financement en faveur de la GDT.

Réalisation escomptée 5.4.20

Des ressources sont mobilisées auprès de sources et de mécanismes de financement novateurs au profit de la gestion durable des terres

Indicateurs de résultats	Produit
Le nombre de pays et de sous-régions que le Mécanisme mondial aide à mobiliser des moyens de financement novateurs Cible 2012–2013: 39	5.4.20.01 Le Mécanisme mondial fournit aux pays une assistance technique et des services consultatifs sur des sources et des mécanismes de financement novateurs en faveur de la GDT

Résultat 5.5: L'accès des pays parties touchés à la technologie est facilité par un financement adéquat, des incitations économiques et politiques efficaces et la fourniture d'un appui technique, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud

23. Le transfert de technologie est un moyen important de mettre en œuvre la Convention. Les flux financiers et les investissements dans ce secteur visent souvent, du moins en partie, à renforcer l'accès à la technologie. À ce titre, les stratégies de financement et autres activités connexes qui relèvent de nombreux autres résultats de ce même cadre contribueraient dans une majorité de cas à permettre l'accès à la technologie. Le Mécanisme mondial a également créé des possibilités d'examiner les défis et perspectives qu'implique le transfert de technologie, moyennant la création de plates-formes de coopération régionale et sous-régionale, souvent dans le cadre d'une coopération Sud-Sud.

Réalisation escomptée 5.5.01: Les partenariats Sud-Sud et Nord-Sud permettent aux pays parties touchés d'accéder au savoir sur les transferts de technologie

24. Le Mécanisme mondial n'intervient pas dans le transfert direct de technologie. Toutefois, les activités du Mécanisme mondial visant à accroître le financement au moins en partie inclut le financement du transfert de technologie. La coopération Sud-Sud s'est révélée être un moyen particulièrement efficace de promouvoir le transfert de technologie appropriée.

Réalisation escomptée 5.5.01

Les partenariats Sud-Sud et Nord-Sud permettent aux pays parties touchés d'accéder au savoir sur les transferts de technologie

Indicateurs de résultats

Grâce à un certain nombre d'initiatives, le transfert de technologie dans le contexte de la DDTS et de la GDT est de mieux en mieux compris

Cible 2012-2013: 7

Produit

5.5.01.01: Le transfert de technologie fait l'objet de forums en ligne, d'ateliers ou d'autres dispositifs dans le cadre d'initiatives de coopération Sud-Sud impulsées par le Mécanisme mondial ou d'ateliers organisés par le Mécanisme mondial **J, R**

B. Objectif opérationnel 1: plaidoyer, sensibilisation et éducation

«Influer activement sur les mécanismes et les acteurs internationaux, nationaux, et locaux compétents pour s'attaquer efficacement aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse»

25. Pour cet objectif opérationnel, un rôle de soutien a été confié au Mécanisme mondial dans la Stratégie. La plupart des réalisations escomptées et des produits y relatifs énumérés ci-dessous visent le niveau international et/ou régional.

Résultat 1.2: Les problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse abordés dans les enceintes internationales pertinentes, notamment celles où sont traitées les questions concernant le commerce agricole, l'adaptation aux changements climatiques, la préservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles, le développement rural et la lutte contre la pauvreté

26. Cette catégorie de résultats est particulièrement importante pour les instances internationales qui traitent des moyens de mise en œuvre s'agissant de questions ayant un impact sur la dégradation des terres. Le Mécanisme mondial œuvre essentiellement au niveau technique dans l'objectif de partager des données d'expérience relatives au financement avec les parties prenantes intervenant directement dans les différentes instances. Les contributions du Mécanisme mondial sont offertes par le biais de consultations et de l'offre d'informations et de conseils.

Réalisation escomptée 1.2.01

La question du financement de la GDT est abordée dans les instances internationales concernées

Indicateurs de résultats

Le nombre d'instances internationales auxquelles le Mécanisme mondial participe qui examinent les aspects financiers de la GDT

Cible 2012–2013: 6

Produit

1.2.01.01 Versement de contributions pour le financement de questions ayant rapport avec la GDT dans les instances internationales concernées **J**

Résultat 1.3: Les organisations de la société civile et la communauté scientifique du Nord comme celle du Sud sont de plus en plus largement associées en tant que parties prenantes aux activités liées à la Convention et leurs initiatives en matière de plaidoyer, de sensibilisation et d'éducation font une place aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse

27. Au titre de cette catégorie de résultats, le Mécanisme mondial donne une bonne représentation de ses réalisations escomptées grâce à son travail avec les organisations de la société civile et la communauté scientifique. Le Mécanisme mondial vise à faire participer les organisations de la société civile à l'élaboration des SFI au niveau des pays et à les inciter à encourager les investissements et à participer aux cadres d'investissement intégrés pour la gestion durable des terres. Les travaux du Mécanisme mondial avec la communauté scientifique visent à promouvoir des travaux de recherche et une analyse visant spécialement à générer des arguments à l'appui d'une mobilisation de ressources pour la GDT. Ces travaux sont réalisés essentiellement en collaboration avec des groupements multidisciplinaires internationaux.

Réalisation escomptée 1.3.01

Les organisations de la société civile interviennent dans les SFI et les cadres d'investissement intégrés

Indicateurs de résultats

Le nombre d'organisations de la société civile intervenant dans les stratégies de financement intégrées et les cadres d'investissement intégrés soutenus par le Mécanisme mondial

Cible 2012-2013: 23

Produit

1.3.01.01 Faciliter la participation des organisations de la société civile aux SFI et aux cadres d'investissement intégrés soutenus par le Mécanisme mondial **J**

Réalisation escomptée 1.3.02

Les milieux scientifiques s'occupent de rassembler les arguments économiques plaidant pour l'accroissement des investissements dans la gestion durable des terres

Réalisation escomptée 1.3.01

Indicateurs de résultats	Produit
Le nombre d'institutions scientifiques impliquées dans les stratégies liées à la GDT bénéficiant d'un soutien du Mécanisme mondial	1.3.02.01 Coopération avec les institutions scientifiques au sujet du financement de la GDT R
Cible 2012-2013: 7	

C. Objectif opérationnel 2: cadre d'action

«Œuvrer à la création d'un climat général favorable à la recherche de solutions pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse»

28. Tandis que le Mécanisme mondial n'a qu'un rôle de soutien dans la mise en œuvre de cet objectif opérationnel, les buts englobés dans cet objectif sont essentiels pour accroître les investissements et les flux financiers en faveur de la GDT. Il est à la base de tous travaux réalisés au niveau national. Le cadrage des défis, problèmes, corrélations et processus sur lesquels il faut jouer pour obtenir des investissements et une évolution positive est au cœur de la mise en œuvre d'une convention telle que la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et exige une forte coopération entre toutes les institutions de la Convention.

Résultat 2.1: Les facteurs politiques, institutionnels, financiers et socioéconomiques conduisant à la désertification et à la dégradation des terres et les obstacles à la gestion durable des terres sont évalués et des mesures appropriées sont recommandées en vue de les supprimer

Résultat 2.2: Les pays parties touchés révisent leur programme d'action national (PAN) pour en faire un document de stratégie fondé sur des données de référence biophysique et socioéconomique et l'incorporent dans des cadres d'investissement intégrés

29. C'est là un autre cas où le Mécanisme mondial a décidé de regrouper deux catégories de résultats connexes. Le travail du Mécanisme mondial sur les SFI dans le cadre d'un alignement des PAN à la Stratégie a conduit à l'identification d'obstacles et d'incitations au financement de la GDT et à l'élaboration d'un cadre politique propice à la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la Convention. Les PAN alignés, y compris une SFI qui facilite la mise en place d'un cadre d'investissement intégré, sont considérés comme d'excellents moyens pour y parvenir.

Réalisation escomptée 2.1.01

L'élaboration de SFI en faveur de la GDT contribue à l'alignement des programmes d'action nationaux (PAN) sur la Stratégie

Indicateurs de résultats

Le nombre de stratégies de financement intégrées contribuant à la révision et à l'alignement des PAN

Cible 2012-2013: 12

Produits

2.1.01.01 Offre d'une assistance technique dans le contexte des stratégies de financement intégrées pour l'élaboration ou la révision des PAN conformément à la Stratégie **J, R**

Résultat 2.3: Les pays parties touchés intègrent leur PAN et les questions liées à la gestion durable des terres et à la dégradation des sols dans leurs plans de développement ainsi que dans leurs plans et politiques sectoriels et d'investissement pertinents

30. L'inscription de questions liées aux PAN dans les stratégies et plans au niveau des pays, où sont énoncées les priorités sur la base desquelles sont prises les décisions en matière d'attribution des ressources, est essentielle pour accroître les flux et investissements. Ces efforts sont devenus de plus en plus importants, la communauté de donateurs s'alignant sur les priorités fixées par les pays pour prendre ses décisions en matière d'investissement, y compris un appui budgétaire direct et des approches sectorielles.

Réalisation escomptée 2.3.01

Les stratégies de financement intégrées mettent en évidence les possibilités d'investissement au profit des priorités du PAN dans les documents relatifs au développement tels que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les plans et politiques sectoriels et d'investissement

Indicateurs de résultats

Le nombre de pays parties touchés soutenus par le Mécanisme mondial qui se concentrent de façon stratégique sur les liens entre le développement, la réduction de la pauvreté et le financement de la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse et de la gestion durable des terres

Cible 2012-2013: 17

Produits

2.3.01.01 Le Mécanisme mondial appuie la prise en compte des PAN et de la dégradation des terres dans les plans de développement par des actions d'intégration et des activités connexes **J**

Résultat 2.4: Les pays parties développés intègrent les objectifs de la Convention et les interventions en faveur de la gestion durable des terres dans leurs programmes/ projets de coopération pour le développement en même temps qu'ils appuient les plans sectoriels et d'investissement nationaux

31. La réalisation escomptée au titre de cette catégorie de résultats vise à représenter le travail engagé par le Mécanisme mondial avec les partenaires du développement, s'agissant d'essayer de donner un rang de priorité plus élevé à la gestion durable des terres dans leurs

programmes d'intervention. Ces travaux consistent notamment à mener des discussions et des consultations, informelles ou formelles, dans des plates-formes de donateurs.

Réalisation escomptée 2.4.01

La gestion durable des terres est prise en compte de façon systématique dans les politiques de développement des pays parties développés

Indicateurs de résultats

Le nombre de plates-formes de donateurs et de donateurs individuels qui prennent en compte les questions liées à la GDT dans leurs politiques de développement

Cible 2012-2013: 7

Produits

2.4.01.01 Actions de consultation et de sensibilisation auprès de la Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural, de plates-formes de multidonateurs et de certains donateurs individuels afin de renforcer la prise en compte de la GDT dans les politiques de développement **J**

Résultat 2.5: Des mesures créant une synergie entre les programmes d'action contre la désertification et la dégradation des terres et les initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité, de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements sont mises en place ou renforcées de façon à accroître l'impact des interventions

32. Il apparaît de plus en plus clairement que s'agissant de la mise en œuvre au niveau national, les mesures qui sont prises pour traiter des problèmes visés par les trois Conventions de Rio, juridiquement distinctes, sont très proches les unes des autres, surtout lorsqu'il s'agit d'action liée aux terres. Ainsi, pour le Mécanisme mondial, les stratégies de financement respectives doivent être cohérentes, se renforcer mutuellement et si possible intégrées afin de tirer parti au maximum des synergies. Cette catégorie de résultats est axée sur les travaux du Mécanisme mondial aux niveaux mondial et régional de façon à favoriser les synergies dans la mise en œuvre des trois Conventions grâce à des mesures impliquant des efforts de mobilisation de ressources pour la réalisation d'objectifs communs.

Réalisation escomptée 2.5.01

Accroissement du financement de la GDT grâce à la mise en œuvre synergique des Conventions de Rio

Indicateurs de résultats

Le nombre de manifestations mondiales et régionales liées à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à la Convention sur la diversité biologique auxquelles contribue le Mécanisme mondial

Cible 2012-2013: 11

Produits

2.5.01.01 Promouvoir aux niveaux mondial et régional l'intégration de la gestion durable des terres dans les grandes orientations des PANA^a, des stratégies et plans d'action nationaux en matière de diversité biologique et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Convention sur la diversité biologique et Forum des Nations Unies sur les forêts **J, R**

^a Programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation aux changements climatiques.

D. Direction exécutive et gestion

33. Les réalisations escomptées ci-dessous résument les principales activités de gestion menées par le Mécanisme mondial permettant d'assurer une bonne prestation de services en temps voulu comme demandé par la Conférence des Parties, conformément aux procédures administratives de l'institution hôte du Mécanisme mondial, le Fonds international de développement agricole (FIDA). Les objectifs sont les suivants: i) faire du Mécanisme mondial un partenaire efficace au bénéfice de la Convention et des pays parties; ii) assurer une gestion financière saine du budget de base et des contributions volontaires; et iii) donner à toutes les parties prenantes des informations actualisées sur la GDT, grâce à des outils et des mécanismes de communication sûrs.

Réalisation escomptée X.1.01

Le Mécanisme mondial participe efficacement – sur les questions touchant le financement de la mise en œuvre de la Convention – aux stratégies, aux débats et aux partenariats internationaux, au bénéfice de la Convention et des pays parties

Indicateurs de résultats

Achèvement et mise en œuvre du Programme de travail conjoint

Cible 2012-2013: oui

La part du budget de base adopté par la Conférence des Parties affectée aux activités du Mécanisme mondial

Cible 2012-2013: 25 %

Approbation de la contribution du Mécanisme mondial par le Président du FIDA

Cible 2012-2013: oui

Le nombre de réunions tenues entre membres du Comité de facilitation

Cible 2012-2013: 2

Produits

X.1.01.01 Contribution du Mécanisme mondial à l'exécution du Programme de travail commun en coopération avec le secrétariat de la Convention **J**

X.1.01.02 Services fournis au titre des points de l'ordre du jour concernant le Mécanisme mondial lors des sessions de la Conférence des Parties et du CRIC, comme décidé par la Conférence des Parties **J**

X.1.01.03 Services fournis aux volets des sessions du Conseil des gouverneurs et du Conseil d'administration du FIDA

X.1.01.04 Organisation des réunions du Comité de facilitation

Réalisation escomptée X.2.01

Gestion efficace et transparente du programme de travail et des ressources financières

Indicateurs de résultats

Gestion axée sur la qualité et les résultats

Cible 2012-2013: oui

Satisfaction des pays parties en ce qui concerne le soutien donné par le Mécanisme mondial (enquête)

Cible 2012-2013: 60 %

Les résultats de l'audit du FIDA sur le Mécanisme mondial sont satisfaisants

Cible 2012-2013: oui

Montant des contributions volontaires levées auprès des donateurs

Cible 2012-2013: 7 000 000 d'euros

Le nombre d'initiatives consacrées à la formation du personnel et au travail en équipe

Cible 2012-2013: 15

Produits**X.1.21.01** Surveillance et évaluation des activités du Mécanisme mondial**X.1.22.01** Réalisation d'une enquête auprès des clients

Présentation de rapports financiers au FIDA

X.1.24.01 Des ressources humaines et financières appropriées et prévisibles sont issues des contributions volontaires demandées pour la mise en œuvre du programme de travail du Mécanisme mondial**X.1.25.01** Formation du personnel assurée afin de doter l'équipe du Mécanisme mondial de compétences complètes sur le financement et le travail en équipe pour mettre en œuvre le programme de travail du Mécanisme mondial

Réalisation escomptée X.3.01

Présentation devant une vaste audience des services fournis par le Mécanisme mondial à la Convention

Indicateurs de résultats

Le nombre quotidien de visiteurs du site

Cible 2012-2013: 306

Produits**X.1.31.01** Contributions au secrétariat de la Convention au titre de la stratégie globale de communication de la Convention **J****X.1.32.01** Maintenance et actualisation du site Web du Mécanisme mondial

Réalisation escomptée X.3.01

X.1.33.01 Élaboration et diffusion du matériel de sensibilisation (bulletins d'information, informations trimestrielles publications et manifestations parallèles dans plusieurs instances aux niveaux régional et international)

Réalisation escomptée X.3.01

Faire connaître à une large audience les services que le Mécanisme mondial fournit à la Convention

Indicateurs de résultats

Produits

Le nombre quotidien de visiteurs du site

X.1.34.01 Appui aux pays parties pour faire connaître les meilleures pratiques et les obstacles à la mise en œuvre de la Convention **J**

X.1.35.01 Création et promotion de forums en ligne

IV. Recommandations

34. Le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention est invité à examiner la présente proposition et à transmettre des recommandations susceptibles de faciliter et orienter la prise de décisions de la Conférence des Parties sur des questions liées au programme et au budget du Mécanisme mondial.

35. La Conférence des Parties voudra peut-être:

a) *Approuver* l'orientation stratégique du Mécanisme mondial telle qu'elle apparaît dans le présent plan de travail;

b) *Prier* le Mécanisme mondial de porter ses efforts essentiellement sur les activités débouchant sur la réalisation de l'objectif stratégique 4 de la Stratégie, essentiellement en encourageant les actions entraînant l'élargissement de la base financière affectée à la mise en œuvre de la Convention au moyen de partenariats efficaces;

c) *Prier* le Mécanisme mondial de veiller à promouvoir des actions entraînant un accroissement des flux financiers et des investissements affectés à la mise en œuvre de la Convention;

d) *Prier instamment* le Mécanisme mondial de continuer à faciliter la mise en place par les pays parties de cadres d'investissement intégrés, correspondant aux besoins exprimés dans les programmes d'action nationaux de ces pays;

e) *Prier* le Mécanisme mondial de promouvoir, établir ou rallier activement des partenariats de financement avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux, des institutions financières internationales et des banques de développement mondiales et régionales, y compris des organisations membres du Comité de facilitation, en vue

d'accroître les investissements consacrés aux questions liées à la GDT dans le développement socioéconomique durable;

f) *Inviter* le Mécanisme mondial à continuer d'offrir aux pays parties des services consultatifs financiers spécialisés, visant à soutenir les mécanismes nationaux de financement de la GDT en apportant une aide à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de financement intégrées aboutissant à des cadres d'investissement intégrés en faveur de la GDT;

g) *Prier* le Mécanisme mondial de renforcer sa capacité à rechercher des sources, des instruments et des mécanismes de financement à caractère novateur qui puissent être utilisés pour traiter des problèmes qui se posent dans le cadre de la Convention;

h) *Demander* au Mécanisme mondial de promouvoir l'intégration des priorités en matière de GDT dans les stratégies de mobilisation de ressources élaborées dans le cadre des Conventions de Rio, et encourager les approches synergiques pour mettre en œuvre l'Accord multilatéral sur l'environnement;

i) *Demander instamment* au Directeur général du Mécanisme mondial de renforcer la collaboration avec les organisations qui sont membres du Comité de facilitation et de participer en qualité d'observateur au Conseil du FEM et aux organes directeurs d'autres institutions membres, comme approprié;

j) *Demander* au Mécanisme mondial de soutenir et renforcer les efforts de mobilisation des ressources exercés par les pays parties, en recueillant, créant et diffusant des connaissances spécialisées qui aident à mobiliser les ressources, y compris:

i) Des informations sur les ressources financières intérieures, les fonds pour le développement et les fonds du secteur privé disponibles pour les activités dirigées vers la réalisation des objectifs de la Convention;

ii) Des analyses des flux financiers destinés à la mise en œuvre de la Convention et de la Stratégie, au moyen notamment de rapports nationaux sur les flux financiers par pays partie;

iii) L'évaluation au niveau des pays des possibilités d'accroître les investissements consacrés à la GDT par le biais de l'évaluation économique des terres et des services fournis par les écosystèmes;

iv) L'étude des options, perspectives et mécanismes novateurs en matière de financement, au profit de la GDT, y compris les mécanismes financiers fondés sur des incitations ou fondés sur le marché, la microfinance, etc.